



Rapport d'activité

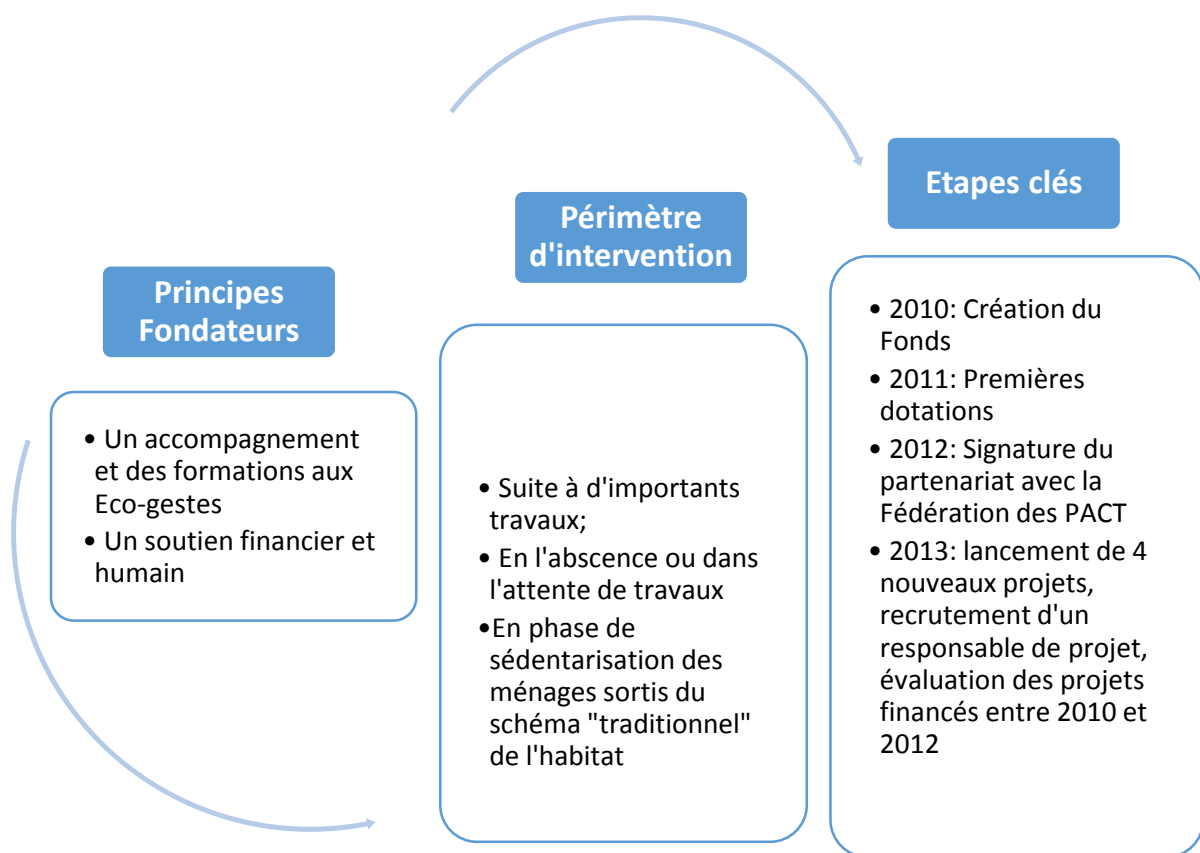
2013

Sommaire

- 1- Présentation de SoliNergy : les principes fondateurs, le périmètre d'intervention, les étapes clés**
- 2- La Méthodologie**
- 3- Le financement des actions 2012-2013**
- 4- Les retours d'expériences d'actions financées entre 2011-2012**
- 5- Accroissement de l'équipe**
- 6- Les Premiers Bilans (Lot 2012-2013)**
- 7- Éléments financiers**

1- Présentation de SoliNergy

SoliNergy, c'est :



2- Méthodologie de SoliNergy

SoliNergy choisit de financer des actions concrètes, durables, locales et potentiellement reproductibles, visant à accompagner les ménages ciblés vers un comportement sobre et responsable en matière de consommations énergétiques.

Si l'impact d'une approche touchant aux « comportements » est difficile à évaluer (par rapport à une approche touchant au « bâti », SoliNergy constate qu'il est encore trop sous-estimé. Or, de telles actions pourraient tout à fait être envisageables, en complément voire peut-être en substitution de certains projets de lourds travaux de rénovation.

Au même titre qu'en 2012, en 2013 SoliNergy a optimisé sa gestion de projet, afin de rationaliser ses futurs soutiens :

Chaque projet est sélectionné sur la base de critères tels que :

- ⇒ Son originalité et sa différenciation par rapport aux actions déjà soutenues ;
- ⇒ Sa capacité à décrire ses aspects opérationnels, budgétaires et organisationnels ;
- ⇒ Son ciblage des ménages concernés ;
- ⇒ Son empreinte comportementale à long terme ;
- ⇒ Les moyens mis en œuvre pour mesurer cette empreinte (suivi dans le temps, etc.).

Le suivi du projet et ses enseignements : la mémoire de SoliNergy :

Au même titre qu'en 2012, le mode de sélection reste le même afin de permettre une meilleure capitalisation des enseignements et une mesure des résultats :

- ⇒ Tout organisme sollicitant l'intervention de SoliNergy doit **fournir un descriptif précis et exhaustif** du projet.
- ⇒ Chaque projet doit proposer des actions concrètes pour chaque grande phase que sont :
 - Le ciblage des ménages en situation de précarité ;
 - La formation ;
 - Le suivi dans le temps et la pérennisation des pratiques et des gestes enseignés.
- ⇒ Le projet est ensuite analysé selon ses **objectifs, phases, actions et indicateurs de suivi**. En cas d'accord du fonds, ces éléments sont annexés à la **Convention de Partenariat et de Financement** signée par les parties.

- ⇒ Les parties conviennent d'un suivi en commun du projet, **avec a minima un rapport à mi-parcours et en fin d'action**, permettant de dégager une **première tendance** sur les succès, les difficultés et les bonnes pratiques identifiés.
- ⇒ A terme, les enseignements viendront **alimenter une base de référence d'actions**, avec ses bonnes pratiques et les écueils à éviter. Ceux-ci pourront être rendus publics.

Mesure de l'impact :

Le caractère durable des actions engagées est important pour SoliNergy. En 2012, la moitié seulement des projets financés avaient prévu une étude d'impact à long terme (traduite par une baisse des consommations des ménages).

Cette mesure d'impact est d'autant plus importante qu'elle permettra de prouver la rentabilité de l'action.

En 2013, cette phase a été inclut dans l'ensemble des projets financés, via des relevés de factures et des relevés de consommations.

3- Le financement des actions : 2012-2013

	Totaux	Max (Hors extrêmes)	Min (hors extrêmes)
Totaux coûts actions	553 049 €		
Total financement SoliNergy	157 600 €		
Financement moyen par action	26 266,67 €	45 000,00 €	14 600,00 €
En moyenne, SoliNergy finance chaque projet à hauteur de	72,07%	100,00%	25,00%
Nombre de ménages accompagnés sur une action financée par SoliNergy	1373	500	27
En moyenne, l'aide de SoliNergy par ménage se monte à	30,00 €	44,00 €	100,00 €
Durée moyenne des projets (en mois)	19	24	12

4- Les retours d'expériences d'actions financées entre 2011-2012

Exemple 1 : Projet avec travaux de rénovation énergétique

Intitulé du Projet :

Economiser l'énergie pour les plus démunis

Partenaire :

PACT de l'Aveyron (12)

Objectifs :

Évaluer l'efficacité de 150 logements après-travaux du PACT Aveyron, accompagner et former 150 ménages à la maîtrise de leurs dépenses énergétiques

Statut :

Partenariat reconduit

Les enseignements à retenir:

Dans le cadre des travaux, il est très important de les séquencer dans le temps pour les cibles car l'effet d'une tranche de travaux est plus visible. De plus, les comportements à adopter s'agissant de l'objet de tranche de travaux (chauffage, enveloppe, fenêtres), s'expérimentent et se retiennent plus facilement.

Dans le cadre de l'accompagnement et de la formation, il est important d'une part, de tenir compte de la saisonnalité dans les enseignements aux ménages car il ne sert à rien d'expliquer le fonctionnement du chauffage ou de la chaudière, en juillet, tout sera oublié au début de l'hiver et d'autre part, une forte implication des travailleurs sociaux et des techniciens pour assurer les visites auprès des ménages est un gain de succès en ce qui concerne ce volet accompagnement et formation des ménages dans la prise en main du matériel et l'aide à la maîtrise de leurs consommations d'énergie.

Au-delà du projet :

Le projet a été reconduit sous deux formes :

1. Le projet a été étendu à l'ensemble des autres locataires du PACT Aveyron, soit 464 nouveaux ménages ;

2. Le projet consiste à la fois à suivre les consommations des ménages (relevés et analyse des données) et un accompagnement technico-social des ménages.

Il est actuellement en cours de réalisation.

Exemple 2 : Projet sans travaux en logement tremplin

Intitulé du projet :

Apprendre à habiter durablement et de façon économe

Partenaire :

PACT Val de Marne (94)

Objectifs :

Favoriser l'insertion durable des foyers dans leur logement, et permettre leur bien-être au sein de leur logement, mais aussi leur bien-être social et économique.

Statut :

Partenariat reconduit

Les enseignements à retenir :

Le public ciblé reste difficile à mobiliser, en effet, en dépit de l'envoi de courriers d'invitation avec coupon-réponse et enveloppe réponse pré-affranchie. Les ménages ciblés répondent pas toujours et ne sont pas touchés dans leur totalité. Par exemple, sur les 160 ménages ciblés, 50 ont pris part au projet. En fin de projet, il est important de remplir sur place un questionnaire de satisfaction avec les ménages, sinon il ne sera pas compris, pas lu et pas renvoyé.

Au-delà du projet :

Le projet se poursuit actuellement, en effet, un échantillonnage, d'environ 10 à 15 ménages ayant été ciblés par l'action a été construit, fin décembre 2013, par les équipes du PACT, ayant pilotés le projet sur la base d'un questionnaire fourni par SoliNergy, afin de savoir ce qu'ils sont devenus ? Plus précisément, est-ce qu'ils ont été relogés en parc privé et/ou social ?, ou ont-ils été redirigés vers des structures d'accompagnement, comme les Caisses Communales d'Action Sociale (CCAS) ?, qu'ont-ils retenus des actions ? L'objectif est de mesurer les impacts du projet, un an après la fin du projet.

5- Accroissement de l'équipe

En raison de l'ampleur que commençait à prendre SoliNergy et de ses évolutions, le Président du fonds et les coordinateurs du fonds ont d'un commun accord courant 2013, décidé de recruter un candidat en contrat de professionnalisation, à plein temps, spécialisé en management de projet afin de structurer l'ensemble des missions propre à SoliNergy. Dans ce contexte, le candidat a pris ses fonctions début novembre 2013, en tant que Responsable de projets.

La mission du Responsable de projets s'articule en effet autour de plusieurs aspects :

1. Le suivi et la gestion des projets en cours ;
2. Reporting et analyse des résultats des projets réalisés et en cours, via la mise en place d'une méthode d'évaluation (questionnaires, guide des bonnes pratiques, base de données sur les consommations, tableau de bord) ;
3. Gestion des partenariats au niveau opérationnel ;
4. La préparation et la participation aux comités d'investissement et au montage administratif et opérationnel des appels à projets ;
5. Enfin, la mise en place d'actions de communication en interne et externe.

Notons que la mission est toujours en cours en 2014.

6- Les premiers bilans des projets 2012-2013

L'état actuel des projets financés sur la période 2012-2013 est le suivant : **4 sont à mi-parcours, 1 est en cours d'achèvement et l'un d'eux n'a pas encore débuté, en raison de travaux à l'échelle de l'agglomération, il débutera à partir de Juillet 2014**, dans ce contexte, il nous semble assez prématuré de dresser un bilan exhaustif des projets.

En revanche, l'un d'entre eux, à savoir celui mené avec le **PACT du Var (83)**, s'est achevé fin novembre 2013, dont voici le bilan :

En effet, Le projet soutenu par SoliNergy, de novembre 2011 à novembre 2013, décliné en actions, consistait à accompagner **35 ménages de gens du voyage sédentarisés**, vers l'intégration de logements fixes prévus à l'horizon 2013, avec un volet renforcé concernant l'usage à bon escient des ressources énergétiques.

Des actions collectives et individuelles ont été menées ainsi que la fourniture d'équipements, avec un objectif de faire prendre conscience aux familles concernées par l'opération, de l'importance du coût de leurs consommations en eau et électricité et d'engager une spirale vertueuse de nature à les inciter à terme à une diminuer significativement leurs consommations d'eau et d'électricité.

Focus sur l'étude d'impacts des ateliers de formations sur les consommations d'énergie et d'eau des ménages: les premiers résultats

Les **ateliers collectifs** ont permis de poser les bases du projet (informations générales sur le budget d'un logement, les droits et les devoirs des locataires...), auprès d'un petit nombre de familles, à savoir 80% des cibles, il a donc été nécessaire de privilégier l'accompagnement individuel, notamment en utilisant la remise d'équipements pour répéter les messages d'économies d'énergie de manière plus concrète.

Les **visites à domicile** se sont construites en deux temps :

- ✓ Un état des lieux chez les familles, conseils individualisés en fonction des équipements recensés et état des besoins en équipement ;
- ✓ La remise et l'installation des équipements, avec les familles, accompagnées d'explications sur leur utilisation et les gains attendus.

Et ont généré des résultats concrets en termes de **consommations d'énergie et en eau des ménages** :

Sur les deux périodes : juin 2012 et octobre 2012, on note une **diminution électrique significative** :

- ✓ Une baisse de 33% en juin et juillet par rapport au mois de mai : mois comparables en besoins de chauffage ;

- ✓ Une baisse de 15% et 5% des volumes consommés en janvier et février 2013 en comparaison avec les mêmes mois de l'année précédente.

En ce qui concerne les **consommations en eau**, les volumes consommés marquent une baisse notable sur la période d'octobre à mai, lorsque l'on compare les années 2012 et 2013. Par exemple, de janvier 2012 à janvier 2013, la baisse est seulement de 2% et de Mai 2012 à Mai 2013, on note une baisse de 20% et enfin en septembre, on note une hausse de 30%, en raison notamment du lavage des machines, des caravanes, des fuites d'eau et du réseau vétustes.

Par ailleurs, concernant le lot de projets situés à **mi-parcours et bientôt à terme**, nous avons identifiés un certain nombre de **bonnes pratiques**, classés par thématique, en fonction des étapes que constituent un **projet d'accompagnement et de formation aux éco-gestes**, avec ou sans travaux de rénovation énergétique, qui nous semblent intéressantes à restituer :

Thématique 1 : Repérages des cibles :

- ✓ Établir un listing de ménages dont l'immeuble est en cours de réhabilitation ;
- ✓ Le ciblage par une convention signée avec le département qui fournit une base de données sur l'ensemble des ménages bénéficiant du FSL (loyer + impayés d'énergie) : excellente aide à l'identification ;
- ✓ Le repérage des ménages dont l'immeuble a fait l'objet d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) est une méthode efficace qui permet de cibler et de classer les ménages les plus en difficulté ;
- ✓ Le repérage des ménages via les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) est une méthode efficace cela est dû à l'habitude des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) à recevoir des ménages en situation de précarité énergétique pour les orienter. Il est très important de sauvegarder les coordonnées des ménages ;
- ✓ Le soutien des bailleurs sociaux est un bon moyen de ciblage des cibles, en effet, ils envoient les courriers avec les quittances de loyer ou sinon les courriers sont adossés aux courriers de régulation des charges. D'autres relais importants sont les comités d'intérêt de quartier et les Centres Sociaux.

Thématique 2 : mobilisation des ménages :

- ✓ Il faut systématiser ce type d'initiative à savoir la constitution d'un collectif d'habitants, interlocuteur de la structure pilote, avant le début des formations, où les habitants (ré) apprennent à se connaître, s'entraînent et s'entraident les uns les autres (effet de groupe) ;

- ✓ Pendant les travaux : certains locataires ont été embauchés via une entreprise d'insertion : il s'agit d'une bonne préparation au relogement et permet de valoriser les ménages cibles en tant qu'« ambassadeurs du projet auprès de leur voisins » ;
- ✓ Si les logements sont regroupés et qu'un travailleur social et un technicien sont mobilisés par immeuble, la méthode est efficace par exemple, pour l'un des projets une mobilisation de 100% de la cible pour les formations à mi-parcours ;
- ✓ La démarche partenariale avec les travailleurs sociaux de l'une des villes du département, pilotée par l'un des PACT et des partenaires associés, à savoir, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le centre social et la caisse d'allocation familiale (CAF) est un excellent moyen de mobilisation des ménages, car tous ces partenaires sont connus et identifiés dans le territoire par les ménages, ce qui permet une porte d'entrée plus aisée. La participation de la structure pilote est également très appréciée et permet la mobilisation de la cible ;
- ✓ La rencontre avec chaque ménage tout au long du projet est essentiel pour convaincre, et modifier la hiérarchisation des travaux si besoin.

Thématique 3 : Formation des acteurs de terrain et accompagnement et formation des ménages :

- ✓ Lors des premières phases d'accompagnement et de formation individuelle, avant et après-réhabilitation, il est pertinent de présenter les actions éco-gestes avec des supports qui expliquent les éléments techniques qui vont être présentés aux ménages à savoir le logement dans sa globalité avant et après-travaux avec une présentation des travaux, et une présentation de l'usage et du fonctionnement des nouveaux équipements et équipements existants (VMC, éléments sanitaires, les isolants, chaudières et thermostat) ;
- ✓ Il est très important d'assurer un suivi mensuelle dans la formation pour faire le point concernant la réception des factures pour l'instant basées sur des estimations, vérifier que le kit a bien été installé, et également faire le point sur les usages (aération, thermostat, nettoyage du VMC, etc.
- ✓ Préparer les ménages en logement tremplin lors des visites individuelles faites par les travailleurs sociaux et le gardien d'immeubles à l'aide d'un kit de petits matériels est efficace si l'ensemble du kit (thermomètre, ampoules LED, réducteurs de débits) est installé avec le ménage. Tout d'abord, le gardien installe les matériels et expliquent à quoi ils servent et les économies à réalisées et ensuite le ménage les installe à son tour. La reproduction des gestes permet une meilleure appropriation du ménage à ces matériels ;

- ✓ Organiser des sessions d'accompagnement et de formation aux éco-gestes individuelles composé d'un diagnostic du logement pièce par pièce, couplé d'un accompagnement sur les dispositifs est efficace car cela permet d'en savoir plus sur les comportements des ménages (poids des consommations), avoir des informations sur des aspects qui touchent plus à l'intime ;
- ✓ L'organisation de deux visites chez le ménage, à l'aide d'une fiche « données sur le ménage » sont pertinentes : la première visite consiste à l'aide d'un questionnaire, de faire un examen de l'état du bâti, des comportements des ménages, et de formuler des explications aux ménages relatives aux factures d'eau et d'énergie, ensuite la seconde visite consiste à apporter les kits Energie (ampoules basse conso, douchettes à bas débit, coupe veille pour les télévisions, consoles, chaînes hi-fi, etc.), de les installer avec les ménages et de leur apporter des conseils sur les économies à réaliser avec remise de grilles de relevés à effectuer tous les mois par les ménages. Elles d'autant plus efficaces, qu'elles permettent de déclencher un intérêt pour l'action, et agir sur les consommations des ménages.

Thématique 4 : Suivi et traitement des consommations des ménages :

- ✓ Le suivi individuel par mois pour un relevé sur un an afin de faire le point sur les factures reçues, sur l'installation des kits (vérification d'installation et d'utilisation correcte) et sur les bons usages sur chauffage/aération/nettoyage VMC est efficace de par sa régularité et permet d'agir à l'intenté pour maîtriser les consommations des ménages de part notamment les vérifications relatives à l'installation des kits et des points d'usages (aération, thermostat, nettoyage VMC, point appareils électro ménagers, etc.) ;
- ✓ Il est important d'analyser les consommations après une période de chauffe afin d'avoir des résultats probants sur les baisses des consommations ;
- ✓ Revenir voir les ménages, un an après l'action pour voir si les consommations ont été maîtrisées est une bonne manière d'évaluer la pertinence du dispositif, et en amont faire un relevé des consommations, une fois par mois ;
- ✓ Des relevés des compteurs 3 fois par an après le DPE est efficace en se déplacer chez l'habitant, et en utilisant une tablette avec un tableur pour éviter les ressaisies ;
- ✓ Construire un fichier bilan des consommations des ménages avec l'ensemble des consommations sur l'année est efficace car elle permet de faire le point avec les familles pour rendre compte des consommations maîtrisées et/ou des surconsommations.

7- Les éléments financiers

	31/12/2013	31/12/2012
Disponibilités	313 411,00 €	348 915 €
Dons		
CertiNergy (mécénat de compétences)	15 330,00 €	50 000 €
K par K	239 090,00 €	
Dotations (Total)	157 600 €	157 000 €
Action PACT Lille Métropole Nord		30 000 €
Action PACT Aube		23 000 €
Action PACT Cote d'Armor		25 000 €
Action PACT Douaisis		14 000 €
Action PACT Aveyron	30 000 €	30 000 €
Action PACT Val de Marne		15 000 €
Action PACT Bearn Bigorre		10 000 €
Action PACT Var		10 000 €
Action PACT Cote d'or	28 000 €	
Action PACT ARIM 93	20 000 €	
Action PACT Pays-Basque	14 600 €	
Action PACT Hainault	20 000 €	
Action Geres	45 000 €	
Frais et charges		
Frais opérationnels	8 230 €	8 020 €
Charges (pris en charge par CertiNergy)	15 330 €	10 080 €